Référence : HPCA750
DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476 DE CONTACT DES SURFACES

Biocide classé TP 02 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou animaux .
Biocide classé TP 04 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux .
Désinfectant hydro-alcoolique à séchage rapide pour toutes surfaces et objets en contact fortuit avec des denrées alimentaires, sans nécessité de rinçage. Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013.

- **Description et domaine d'application :**
Ce désinfectant de contact est recommandé pour la désinfection de la plupart des supports (sols, tapis, moquettes, tissus, meubles, tables,paillasses, wc, éviers, douches, poubelles…) à traiter dans les lieux publics, bureaux, salles de réunion, salles d'attente, sanitaires, cuisines, vestiaires, local à ordures, etc. Il est également utilisable pour la désinfection des climatisations avec l'aide du diffuseur prolongateur spécial (nous consulter).
NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Il est classé bactéricide selon :
✓ La norme européenne EN1276 en 5 minutes de contact a 20°C en condition de propreté sur les souches : Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Staphylococcus aureus et Enterococcus hirae.
✓ La norme européenne EN13697 en 1 minute de contact a 20°C en condition de saleté sur les souches : Pseudomonas aeruginosa, Eschérichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Salmonella typhimurium, Listéria monocytogènes.
Il est classé fongicide selon :
✓ La norme européenne EN13697 en 1 minute de contact a 20°C en condition de saleté sur la souche Aspergillus brasiliensis.
Il est classé virucide selon :
✓ La norme européenne EN14476 en 30 secondes de contact a 20°C en condition de propreté sur la souche Influenza virus type A – H1N1.
✓ La norme européenne EN14476+A1 en 1 minute de contact a 20°C en condition de saleté sur la souche Norovirus murin S99.
✓ La norme européenne EN14476+A2 en 5 minutes de contact a 20°C en condition de saleté sur la souche Adénovirus type 5 ATCC VR-5.

Haute Performance Chimie - ZAC des Epalits 42610 St Romain le Puy
Tél. : 04 77 76 99 31 – Fax : 04 77 76 98 83 - hpchimie@hpchimie.com - www.hpchimie.com

Produit destiné à un usage uniquement professionnel. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit

Certifiée
ISO 9001 - ISO 14001 - OHSAS 18001
Certificat biocide n°016158
Certificat professionnel produits phytopharmaceutiques
n°0F-0096-21324

Référence : HPCA750
DESINFECTANT VIRUCIDE EN 14476 DE CONTACT DES SURFACES

- Nature chimique et caractéristiques physico chimiques :

État physique :	Liquide
	Aérosol
Couleur :	Incolore
Odeur :	Alcool
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Non applicable

Ethanol (cas n° 64-17-5): 58% m/m

- Mode d'emploi :

Après nettoyage des surfaces ou du matériel, pulvériser directement sur la totalité des surfaces à désinfecter (30 a 50ml/m²). Laisser le produit pénétrer et agir. Attendre la complète évaporation ou essuyer avec un papier à usage unique. Ne jamais utiliser sur une surface chaude. Sur les surfaces sensibles, pulvériser directement sur un chiffon et non sur la surface à traiter, il est recommandé d'effectuer un test sur une zone non apparente . Pour l'utilisation comme désinfectant de climatisation, désactiver le système de climatisation selon les consignes du constructeur. Pulvériser à l'aide du diffuseur prolongateur dans les bouches de ventilation et entrées d'air. Laisser agir 10 minutes et remettre le moteur en marche. L'aérosol est utilisable dans les positions : tête en haut et tête en bas.

- Conditionnement :

Aérosol de 650/400 ML - Carton de 12 aérosols

SYNAPSE 254628.1
UFI : 5500-E03K-J000-GP3V

En application de l'article L. 522-2 du code de l'environnement HP CHIMIE a déposé une déclaration pour le produit biocide mis sur le marché en France auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail Direction des autorisations de mise sur le marché (ANSES).
La demande n° **DI-20-06778** a été acceptée par l'Anses. Elle est enregistrée sous le **numéro d'inventaire : 65545**

Haute Performance Chimie - ZAC des Epalits 42610 St Romain le Puy
Tél. : 04 77 76 99 31 – Fax : 04 77 76 98 83 - hpchimie@hpchimie.com - www.hpchimie.com

Produit destiné à un usage uniquement professionnel. Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit